
RÉCUPÉRATION DE TEXTILE (SCP 142.02)

SALAIRES A PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2026

A partir du 1^{er} juillet 2026 les salaires dans le secteur de la récupération de textile seront indexés de **2%**.

	Récupération de textile traditionnelle	Récupération de textile pour l'industrie automobile (à partir d'une ancienneté de 5 ans)
Groupe salarial 1	€ 18,1641	€ 21,1976
Groupe salarial 2	€ 17,3354	€ 19,1537
Groupe salarial 3	€ 16,8750	€ 18,1800
Groupe salarial 4	€ 16,7752	€ 17,2827
Groupe salarial 5	€ 15,7321	€ 16,7590
Groupe salarial 6	€ 15,4840	Pas d'application

Ce sont des salaires horaires barémiques au niveau du secteur. Les salaires effectifs payés dans votre entreprise, peuvent être plus élevés.